

Province de Québec
Municipalité de St-Emile-de-Suffolk

A une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue ce 6^e jour de mai 2013
à 20h00, en la salle municipale de St-Emile-de-Suffolk, Qc., à laquelle sont présents :

Madame Louise Boudreault
Messieurs Alain Campbell, André Blanchet, Michel Bisson et Hugo Desormeaux

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire M. Michel Samson

Madame Annie Decelles, sec.-très.-dir.-gén. adjointe, est aussi présente

Moment de réflexion.

ORDRE DU JOUR :

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption du procès-verbal du 8 avril 2013
- 03.- Rapport du maire, remplacement durant absence, dossier DG, COOP de Santé,
Tournoi de golf Le Monarque, piste cyclable, carte cadeau, commandite Golf Sénior,
pancarte mise à l'eau
- 04.- Christian Gratton, comptable, dépôt rapport financier, soumission 2013
- 05.- André Pilon, ingénieur, égout pluvial, avancement des travaux,
nett/remblaiement 343 des Cantons, surveillance permanente
- 06.- Rapport des conseillers, voirie(heures d'été R. Molloy), environnement, loisirs
- 07.- Période de questions
- 08.- Rapport incendie, ajustement des salaires pompiers
- 09.- Barrage Lac-des-Iles, travaux et responsable du dossier
- 10.- Utilisation du Dôme
- 11.- Abat-poussière, commande, procédure/fréquence
- 12.- Plainte Madame Geneviève Morris(Besner/JPP)
- 13.- Camp Ozanam
- 14.- Affichage avis public, bureau municipal et bureau poste
- 15.- Fleurs, marches MBM, bacs à fleurs
- 16.- Remises de taxes
- 17.- Période de questions
- 18.- Adoption des comptes
- 19.- Varia
- 20.- Varia

13-05-066

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

Adopté à l'unanimité

13-05-067

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

le procès-verbal de la séance du 8 avril soit et est adopté

Adopté à l'unanimité

13-05-069

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil accepte que Madame Lyne Paquette, située au 427 imp. L.P. Lesage, représente la municipalité de St-Émile-de-Suffolk lors de l'Assemblée générale d'organisation de la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation qui se tiendra le 25 mai 2013 au centre communautaire de Chénéville à 10h.

Adopté à l'unanimité

13-05-070

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil nomme Monsieur Pierre Chagnon, représentant de la municipalité au Tournoi de golf bénéfice Résidence Le Monarque qui se tiendra le 14 juin 2013 au Club de Golf Héritage de Notre-Dame-de-la-Paix. Le coût du billet est de 75,00 \$.

Adopté à l'unanimité

13-05-071

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil autorise Monsieur Jean-Pierre Provost à commander une pancarte affichant les notions de mise à l'eau au coût de 250,00 \$ et l'installer à la descente de bateau au Lac St-Émile.

Adopté à l'unanimité

13-05-072

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QU :

à la demande de l'Association du Lac-Hacquart, le conseil autorise la prise de 2 tests d'eau effectués dans le Lac Hacquart et le ruisseau de Madame Bacon à 2 dates différentes durant l'année. Ces tests d'eau seront prélevés par Monsieur Jean-Pierre Provost.

Adopté à l'unanimité

13-05-073

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le budget du Kiosque de l'info soit reconduit. Le budget est de 3500,00 \$.

M. le conseiller Hugo Desormeaux demande le vote. Résultat du vote : Pour : M. Alain Campbell, M. Michel Bisson et Mme Louise Boudreault Contre : M. André Blanchet et M. Hugo Desormeaux

Adopté à la majorité

13-05-073-1

Réso pro-maire

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

Monsieur Michel Bisson remplace Monsieur Michel Samson en tant que pro-maire lors des vacances de ce dernier du 16 mai au 18 juin 2013

QUE :

lors de l'absence de Monsieur Michel Samson, Monsieur Michel Bisson, pro-maire, soit et est autorisée pour et au nom de la municipalité de St-Emile-de-Suffolk, à signer avec Madame Annie Decelles, directrice générale par intérim, les chèques, billets pour emprunts et tous les autres documents relatifs à ladite municipalité

Adopté à l'unanimité

13-05-074

ATTENDU que le ministère des Transport a versé une compensation de 83 968,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dument complétée;

Pour ces motifs,

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

et unanimement résolu et adopté que la municipalité de St-Émile-de-Suffolk informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité

13-05-074-1

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE:

le conseil accepte la soumission de 5 000 \$ + taxes de Charlebois et Gratton, CPA INC. pour la vérification et la préparation du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 et mandate ce dernier pour la préparation de la déclaration de revenu fédéral 2013 des sociétés

Adopté à l'unanimité

13-05-075

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil autorise Monsieur Michel Bisson, conseiller/pro-maire et Madame Annie Decelles, directrice général par intérim à prendre les décisions pour les ajustements de coûts pour la réfection des égouts pluviaux lors de l'absence de Monsieur Michel Samson, maire

Adopté à l'unanimité

13-05-076

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

Dans le cadre des travaux pour la réfection du réseau d'égout pluvial sur la Route des Cantons, la municipalité accepte et recommande que le contrat de surveillance des travaux soit octroyé à la firme SCV Environnement pour un montant de 9 000,00 \$ taxes non incluses suivant les conditions discutées et la proposition de SCV Environnement du 30 avril 2013. La surveillance se fera sous la supervision de Madame Myriam Charlebois de la firme SCV Environnement. Proposition mise au dossier Égout pluvial.

Adopté à l'unanimité

13-05-077

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

Dans le cadre du projet de réfection du réseau d'égout pluvial sur la Route des Cantons, la municipalité autorise la réalisation des travaux supplémentaires de pavage sur une longueur de 150 mètres à partir de la résidence civique # 321 vers la jonction du Rang des Sources.

La municipalité accepte et recommande 9088-9563 Québec inc.(R.B. Gauthier inc.) pour effectuer ces travaux supplémentaires en fonction des tarifs déjà négociés au bordereau de soumission.

Montant total des travaux estimés à 20 355,42 \$ taxes non incluses suivant la soumission joint en annexe.

À noter que le montant sera réajusté après la réalisation des travaux suivant les conditions du chantier.

Adopté à l'unanimité

13-05-078

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

Dans le cadre des travaux couvert par le programme TECQ, la municipalité accepte et recommande que les travaux pour le remplacement du ponceau transversal sur la Route des Cantons à la jonction du Rang des Sources soient effectués par 9088-9569 Québec inc.(R.B. Gauthier inc.) au montant de 18 711,35 \$ taxes non incluses suivant son bordereau de soumission daté du 3 mai 2013.

Adopté à l'unanimité

13-05-079

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

la municipalité paie 2 billets pour une levée de fonds Vin & Fromage au montant de 90,00 \$ au nom de la Paroisse St-Jean-de-Brébeuf qui se tiendra le 8 juin 2013 à Lac-des-Plages.

Adopté à l'unanimité

13-05-080

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil autorise Monsieur Roger Molloy à travailler 4 jours/semaine à raison de 35 heures pour la période estivale et être disponible pour les urgences.

Adopté à l'unanimité

13-05-081

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil autorise Madame Annie Decelles à payer un montant de proforma de 600,00 \$ pour le Comité de l'Environnement pour le déplacement et repas du conférencier.

Adopté à l'unanimité

13-05-82

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

suite à la recommandation du CSI, le conseil autorise une augmentation de salaire aux pompiers de 4,5% pour les sorties incendie, le tout prenant effet le 1^{er} janvier 2013

QUE :
cette augmentation de salaire est conditionnel à l'acceptation de la municipalité de Lac-des-Plages

QUE :
cette augmentation soit réparti selon l'entente établie entre les 2 municipalités

Adopté à l'unanimité

13-05-083

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil mandate Monsieur Michel Bisson, Madame Louise Boudreault, Monsieur Jean-Pierre Provost et Monsieur André Pilon à relancer le projet de l'enrochement du Lac des Iles. Les dépenses inhérentes à ce projet seront divisées en deux parties. La municipalité paie 3 000,00 \$ et l'Association du Lac-des-Iles paie la balance des coûts.

Adopté à l'unanimité

13-05-084

DEMANDE D'ADHÉSION TARDIVE À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk présente une demande d'adhésion tardive à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de joindre son regroupement d'achats et le contrat octroyé suite à l'appel d'offres publics # AP-2013 pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :
- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le *chlorure de calcium solide en flocons* dans les quantités nécessaires pour ses activités;

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Hugo Desormeaux

APPUYÉ PAR M. le conseiller Alain Campbell

QUE la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk joint le regroupement d'achats de l'UMQ pour assurer son approvisionnement en le *chlorure de calcium solide en flocons* dans les quantités nécessaires pour ses activités pour l'année 2013;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit livré sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE considérant que l'UMQ a déjà émis les contrats avec divers fournisseurs-adjudicataire, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité (ou régie intermunicipale) reconnaît que l'Union des municipalités du Québec

recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et est inscrit dans le cahier des charges lors de l'appel d'offres;
QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adopté à l'unanimité

13-05-085

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil autorise Madame Annie Decelles à commander un deuxième voyage de 9 tonnes métriques à la compagnie Somavrac au prix indiqué lors de la soumission.

Adopté à l'unanimité

Monsieur André Blanchet quitte la séance à 22h45.

13-05-086

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil accepte les demandes du Camp Ozanam auprès de la Commission municipale du Québec.

Adopté à l'unanimité

13-05-087

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil change les endroits spécifiques pour l'affichage des avis publics. Les nouveaux endroits spécifiques sont le bureau municipal et le bureau de poste.

Adopté à l'unanimité

13-05-088

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil autorise Madame Annie Decelles à donner à Madame Louise Boudreault la somme de 400,00 \$ pour l'achat de fleurs pour la municipalité.

Adopté à l'unanimité

13-05-089

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
QUE :

le conseil autorise Madame Annie Decelles a payé, suite à une mise-à-jour, les remises de taxes aux personnes suivantes :

- Monsieur René Roberge : 28.27 \$
- Monsieur Aurèle Desormeaux : 401.37 \$
- Monsieur Charles Madore et Madame Julie Parent : 65.28 \$
- Jean-Claude Proulx et Madame Johanne Gollain : 52.44 \$

Adopté à l'unanimité

13-05-090

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

les comptes à payer ci-dessous soient approuvés :

chèque numéro 1174 à chèque numéro 0080

Adopté à l'unanimité

Je soussignée, Annie Decelles, secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes d'avril 2013.

Annie Decelles
secrétaire-trésorière par intérim

13-05-091

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

cette séance soit et est levée

Adopté à l'unanimité

maire

secrétaire-trésorière par intérim